



## Communiqué

Pour diffusion immédiate

### **La réforme continue de sévir Le DES doit être un préalable aux études collégiales**

**Montréal, le 25 janvier 2008** – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a dénoncé aujourd'hui l'intention du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) de permettre l'accès aux études collégiales aux élèves québécois qui ne détiennent pas un diplôme d'études secondaires (DES).

« Le ministère fait preuve d'un manque de rigueur contagieux qui affecte aussi les élèves. Comment peut-on demander à des élèves inscrits en sciences de compléter leurs mathématiques de 5<sup>e</sup> secondaire concurrentement à des cours de mathématiques de niveau collégial, si l'un est le prérequis de l'autre, » de commenter le président de la FAE, Pierre St- Germain.

La réforme de l'éducation continue donc de sévir. Après la promotion automatique sans échec et sans redoublement, la réduction de la formation de base à huit années d'études, le MELS a trouvé une nouvelle façon de rabaisser la barre des exigences. Le DES est déjà dévalorisé par le contenu des programmes de formation et la politique d'évaluation qui priorisent le développement des compétences au détriment de l'acquisition des connaissances.

La FAE amorce un nouveau plan d'action dans le but d'arrêter l'implantation de la réforme pour prendre le temps de la corriger. Les membres de la FAE ont d'ailleurs lancé l'appel aux parents et citoyens à participer à une manifestation qui se tiendra le samedi 2 février au centre-ville de Montréal.

La FAE représente quelque 27 000 enseignantes et enseignants des écoles primaires et secondaires, des centres d'éducation des adultes, de la formation professionnelle et du milieu carcéral ainsi que le personnel des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

-30-

Source : Fédération autonome de l'enseignement  
Information : Yves Parenteau (514) 910-3195